ACCUEIL ACTUALITÉS LES NOUVELLES DU FAMILISTÈRE 100 OBJETS DU FAMILISTÈRE

19 juin 2018

100 OBJETS DU FAMILISTÈRE

CONTROL OF THE PROPERTY OF THE

Se rendre sur la page « Collections » du site internet du Familistère.



La page d'accueil de la rubrique « Collections » sur le site internet du Familistère. Crédit : Familistère de Guise, 2018.

L'héritage du Familistère

Le Familistère constitue un patrimoine monumental et intellectuel impressionnant. Mais son fondateur, ses habitants et ses travailleurs ont aussi transmis des objets, documents et témoignages, qui sont en quelque sorte la chair de l'expérimentation sociale. Ils permettent aujourd'hui de décrire de façon vivante les différents aspects de cette utopie concrète. Le fonds initial des collections conservées au Familistère a été constitué par la Société du Familistère de Guise au lendemain de la Première Guerre mondiale. Elle forme en 1921-1922 un musée dans une salle du Palais social : « musée Godin » ou « musée des souvenirs de l'Association », où sont exposées des photographies et documents, des portraits du fondateur et de ses successeurs, ainsi que quelques objets.



La salle du musée de la Société du Familistère. Photographie anonyme, mai 1925. Collection Familistère de Guise (inv. n° 1999-1-4). Crédit photographique : Familistère de Guise, 2001.

Après la dissolution de l'Association coopérative en 1968, les objets du musée de la Société du Familistère intègrent le musée municipal de Guise, dont les collections vont être transférées en 2006 au Familistère de Guise.

Enrichissement des collections

Le Familistère de Guise est un musée de France au sens de la loi du 4 ianvier 2002. La totalité des obiets de ses collections sont inscrits à l'inventaire. Ces collections sont publiques : elles sont inaliénables et font l'objet d'un récolement décennal. Le Familistère a vocation à enrichir ses collections. Les acquisitions réalisées plusieurs dizaines d'objets par an - sont destinées à renforcer le projet du musée de site. Seules les pièces rares, inédites ou de très belle qualité sont susceptibles d'être inscrites à l'inventaire. Les acquisitions ont lieu par voie de don, de legs, de dépôt, d'achat ou de collecte. Des achats, réalisés avec le concours du conseil départemental de l'Aisne, de la région Hauts-de-France et de l'État, ont, par exemple, permis la constitution d'une collection d'affiches anciennes de la Société du Familistère ou le retour du mobilier de Godin au Familistère. Plusieurs dépôts du conseil départemental de l'Aisne ont doté le Familistère de pièces importantes, liées notamment à son fondateur. Des objets modestes (mais souvent intéressants justement pour cette raison) peuvent aussi entrer dans les collections par le moyens de collectes, menées par exemple au sein même du Palais social. Qui sait ? Le fameux chapeau du couvreur pourrait, un jour, poser sa candidature. Mais la grande partie des acquisitions est due à la générosité des collectionneurs privés, parmi lesquels on se plaît à remercier chaleureusement Patrick Nicolas, dont la collection est l'œuvre d'une vie et dont les dons successifs ont enrichi les collections d'objets rares et de grande qualité. Certains figurent parmi les « 100 objets du Familistère ».

PROJET DE MONUMENT AUX MORTS DU **FAMILISTÈRE**

Dessinateur : Martel (Jan) 1922

Martel (Joël) Lieu: 1922

Lieu:

Domaine :

Inventaire n°:

Technique aquarelle - carton H 52 - 1 67 cm

manuscrit au crayon en bas : « A la mémoire des morts du Familistère de Guise » ; signé en bas à Inscriptions : droite : Jan Martel | Joël Martel

1999-3-57

Acquisition: fonds ancien du musée municipal de Guise, transféré en 2006.

Notice: Pour honorer la mémoire des quelque 150 travailleurs et habitants du Familistère morts pendant la Grande Guerre, la Société du Familistère souhaite ériger son propre monument, distinct de celui de la municipalité. L'emplacement choisi se trouve en face du pavillon Cambrai, entre la rue

catalogues d'ouvrages faits en série dans toutes les municipalités de France »

En 1921, Louis-Victor Colin, administrateur-gérant de la Société du Familistère, consulte à ce propos Louis Lhote, architecte-expert à Guise. Lhote communique à Colin un numéro récent de la revue L'Architecture usuelle (n° 147), dans lequel est publié le monument aux morts réalisé en novembre 1920 par Jan et Joël Martel à Villemeux (Eure-et-Loir). Le monument est sobre : une stèle monumentale, sur laquelle sont gravés les noms des victimes, sert de piédestal à la statue massive d'un fier « poilu » grandeur nature. « La municipalité, écrit la revue, a désiré que son monument ne soit pas un travail d'un de ces entrepreneurs de marbrerie, qui répandent des

André-Godin et le canal des usines, sur des parcelles autrefois cultivées en jardins potagers

Jan et Joël Martel (1896-1966), frères jumeaux, sont de jeunes sculpteurs qui débutent leur carrière d'artiste en honorant des commandes municipales de monuments aux morts de la Grande Guerre. Après le monument de Villemeux, ils réalisent ceux de La Loupe et de Néron, toujours en Eure-et-Loir, de La Roche-sur-Yon, de Saint-Gilles-de-Vie et d'Olonne-sur-Mer, en Vendée. Ils partagent d'ailleurs leur temps entre Paris et la Vendée, où ils résident à Saint-Jean-de-Monts Leurs compositions sont dépouillées et mettent en valeur la géométrie des volumes. Au cours de l'entre-deux-guerres, Jan et Joël Martel comptent parmi les artistes en vue de l'Art déco. En 1929, ils sont, avec Charlotte Perriand, membres fondateurs de l'Union des Artistes Modernes, aux côtés de l'architecte Robert Mallet-Stevens.

Sources et bibliographie

Archives du Familistère, fonds Nicolas, dossier n° 16 sur le monument aux morts du Familistère, correspondance échangée entre Louis-Victor Colin et Jan et Joël Martel, 1921-1923. Joël et Jan Martel sculpteurs (1896-1966), Paris, Éditions Gallimard, 1996.

Mots-clés : monument ; monument aux morts ; statue ; monument aux morts du Familistère





Une notice de la rubrique « Collections » sur le site internet du Familistère. Crédit: Familistère de Guise, 2018.

Donner accès aux collections

Œuvres en rapport :

Parce que leurs collections sont publiques, parce que les objets instruisent, parce qu'ils dessinent une culture matérielle qui est un reflet de notre société, les « musées de France » ont la mission indispensable de permettre que les œuvres soient accessibles au plus grand nombre. La présentation physique des œuvres et la pédagogie qui est associée à leur exposition sont bien sûr le mode privilégié de la rencontre d'un public avec les objets. Mais leur

publication numérique est devenue aujourd'hui un formidable moyen d'échange des connaissances entre les institutions et un public extraordinairement large. Par le véhicule de son nouveau site internet, le Familistère a fait le choix de mettre en ligne ses collections, progressivement, mais en ajoutant de la valeur à la diffusion : les objets ne sont pas seulement sommairement décrits, comme c'est souvent l'usage, mais aussi commentés, et parfois abondamment. Ils sont placés dans le contexte historique ou idéologique de leur création ou de leur production, mis en regard avec une documentation originale et reliés à d'autres items des collections. Les objets sont, ainsi, la trame de l'histoire du Familistère. Les « 100 objets du Familistère » constituent le premier épisode de cette histoire.

Se rendre sur la page « Collections » du site internet du Familistère.